



RAPPORT ANNUEL 2008

RWA0605211

PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET
D'EXPERTISES - PAREE

Table des matières

1	Fiche projet	4
2	situation ACTUELLE EN BREF	5
3	Bilan de la planification des activités	6
	3.1 <i>Aperçu des activités</i>	6
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités</i>	8
4	Bilan des finances	9
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i>	9
	4.2 <i>Analyse du planning financier</i>	10
5	Suivi des indicateurs	11
	5.1 <i>Objectif spécifique</i>	11
	5.2 <i>Résultats</i>	11
	5.3 <i>Évolution des indicateurs (graphique)</i>	11
6	Appréciation des critères de suivi	12
	6.1 <i>Efficienc</i> e.....	12
	6.2 <i>Efficacité</i>	12
	6.3 <i>Durabilité</i>	13
7	Mesures et recommandations	14
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i>	14
	7.2 <i>Recommandations</i>	14
8	NouveAU planNING 2009	16
	8.1 <i>Planning des activités de l'année 2009</i>	16
	8.2 <i>Planning financier de l'année N+1</i>	16
9	Conclusions	17
	9.1 <i>Activités et Finances</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.2 <i>Critères de suivi</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.2.1 <i>Efficienc</i> e	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.2.2 <i>Efficacité</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.2.3 <i>Durabilité</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.3 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.3.1 <i>Recommandations relatives au planning des activités</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.3.2 <i>Recommandations relatives au planning financier</i> ..	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.3.3 <i>Recommandations relatives au Cadre logique</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	9.3.4 <i>Autres recommandations</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

10	Annexes	Erreur ! Signet non défini.
	<i>10.1 Tracking Gantt view / Activités.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.2 Rapport de base / Activités (AdeptTracker).....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.3 Mesure des indicateurs</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.4 Check-list Efficience</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.5 Check-list Efficacité.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.6 Check-list Durabilité.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.7 Encodage dans PIT.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.8 Cadre logique.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.9 Aperçu des marchés publics.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>10.10 Résumés exécutifs des études réalisées en 2008.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

1 FICHE PROJET

General data

Country	Rwanda
Shortname	PAREE 2006
Donor	DGD : Directorate-General for Development Cooperation
Donor Code	3001311
Article	art 5
Basic Allocation	Direct bilateral [BA54105402]
Contrat de gestion	Management Agreement 3
Sector	15118 - Government and civil society - Study Fund or Consultancy fund

Chronology and documents

Estimated Start:	24/10/2006 (CS)
Estimated End:	23/10/2012 (CS)
Duration CS:	72 months
Start CS:	23/10/06
End CS:	23/10/2012
01/08/2007	Notification to BTC of the signed Implementation Agreement
30/07/2007	Signature of the Implementation Agreement
15/06/2007	Transmission of the signed Implementation Agreement to donor
21/11/2006	Notification to BTC of the signed Specific Agreement
23/10/2006	Signature of the Specific Agreement

Description

Programme servant à financer des études ou activités proposées par les Ministères et autres Organismes publics du Rwanda.

Objectives

Main objective : Financer, en tout ou en partie : 1) des études d'identification de projets et programmes de développement dans le cadre des priorités définies par le gouvernement de la République du Rwanda et du Document Stratégique de réduction de la Pauvreté ; 2) la préparation de cahiers de charges pour des études d'identification pour lesquelles les administrations n'ont pas l'expertise nécessaire ; 3) des expertises et missions de courte durée liées à la préparation et à la réalisation des programmes et projets de coopération ; 4) financer des services liés à la coordination et à l'harmonisation de l'aide. Ces services peuvent être des identifications, des préparations ou suivis des études, des projets ou des programmes sectoriels, des recherches, des missions, des séminaires, des ateliers ou des activités de formation au profit du personnel de l'administration rwandaise destinées à renforcer leurs capacités en termes de préparation de programmes et de projets de développement.

Finance

Regie budget	0 €
Cogestion budget	1.800.000 € (PIC 2007 – 2010) + reliquat 124.302 €
Total budget	1.800.000 € (PIC 2007 – 2010) + reliquat 124.302 €

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

La Convention Spécifique du Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises a été signée le 23 octobre 2006 et la CTB a reçu la notification de la Convention de Mise en Œuvre pour ce fonds le 1^{er} août 2007.

Les activités de ce Programme peuvent théoriquement concerner tous les secteurs selon la demande des Ministères et autres organismes publics du Rwanda qui sont les seuls à pouvoir bénéficier des ressources du programme.

Les changements dans les politiques et stratégies de développement dans les différents secteurs influencent les propositions d'études ou d'activités introduites par le partenaire. A noter également que le partenaire tient compte de la spécialité de la Coopération Belge dans les secteurs où elle est plus particulièrement impliquée. C'est ainsi que la plupart des propositions émanent de Ministères comme le MININFRA, le MINIJUST, le MINAGRI et le MINISANTE, ou d'autres institutions comme l'Université Nationale du Rwanda. Toutes ces institutions ont déjà des actions de partenariat avec la Coopération belge.

La cogestion se déroule de façon normale bien qu'en 2008, les comités de concertation n'ont pas été organisés régulièrement contrairement aux autres années et ceci pour des raisons diverses. Toutefois, les différents partenaires continuent d'assumer leur rôle dans les étapes les plus importantes du processus : élaboration des dossiers d'études en particulier les termes de référence des études, évaluation du coût des études, participation aux propositions de bureaux d'études sous forme de listes restreintes, lancement des marchés, participation aux ouvertures des plis, participation aux analyse des offres et de choix des attributaires des marchés, participation aux réunions de briefing des consultants, au suivi des études sur le terrain, aux réunions de concertation ainsi qu'aux réunions de restitution des identifications, commentaires sur les rapports provisoires et approbation des rapports finaux. Mis à part l'organisation des comités de concertation, il n'y a pas eu de dysfonctionnement constaté et d'une manière globale, le Programme a été utilisé et suivi correctement.

Vers la fin de 2008, un problème lié à la taxation des bureaux d'études a enrayé le bon fonctionnement du fonds d'études. Ce problème, maintenant régulièrement soulevé par le MINECOFIN pour chaque contrat à approuver, n'a pas encore trouvé de solution et devrait faire l'objet d'une négociation à plus haut niveau entre les autorités belges et rwandaises.

Le Programme reste malgré tout un outil efficace dont l'un des principaux atouts est de répondre rapidement à des demandes ponctuelles émanant des partenaires rwandais. Il faudra continuer la sensibilisation des bénéficiaires de ce programme pour les encourager à l'utiliser d'avantage.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités

Les prestations financées par le Programme en 2008 peuvent être classées selon trois stades d'implémentation, à savoir :

- les prestations terminées
- les prestations en cours d'implémentation
- les prestations en préparation

Pendant l'année 2008, **14 prestations** ont été cogérées par le partenaire rwandais (MINECOFIN) et la CTB **pour un montant total de 718.133 €**

Prestations terminées :

- 4 études** ont été payées en 2008 et sont terminées. Montant total 220.464 €
- 3 séminaires / conférences / formations** ont été financés et sont terminés. Montant total 84.260 €

Prestations en cours

- 6 études** sont actuellement en cours ou elles vont bientôt commencer. Montant total 353.409 €

Prestations en préparation

- 1 étude** est en phase de préparation. Montant total 60.000 €

4 études ont été financées en 2008 :

1. Etude sur l'évolution historique et analyse organisationnelle du Parquet Général de la République - coût 57.827 € Etude approuvée lors de la restitution des résultats, le 13 décembre 2007.
2. Etude complémentaire de diagnostic sur la situation actuelle du potentiel et du programme national d'exploitation de la filière hydroélectricité au Rwanda - coût 55.155 € Etude approuvée lors de la restitution des résultats, le 22 janvier 2008.
3. Etude pour le développement de la filière ananas dans la Province de l'Est au Rwanda (Districts de Kirehe et de Bugesera) pour le compte du Gouvernorat de la Province de l'Est et des Districts de Kirehe et de Bugesera - coût 49.360 € Etude approuvée lors de la restitution des résultats, le 12 juin 2008.
4. Developing an investment proposal for scaling up investment in the « One Cow Per Poor Family » program - coût 58.123 € Le rapport final a été envoyé aux intéressés le 21 août 2008 sans aucune remarque faite en retour dans les délais impartis.

3 interventions (séminaire, conférence et formation) ont été réalisées en 2008 :

1. Séminaire de recherche sur les services de financement de l'agriculture tenue du 15 au 18 avril 2008 à Kigali - coût 31.803 €

2. Conférence internationale portant sur le système judiciaire du Rwanda tenue à Kigali en du 16 au 18 juin 2008 - coût 48.081 €
3. Un membre du personnel cadre du CEPEX a assisté à une formation en Belgique du 5 au 26 avril 2008 - coût 4.376 €

4 études ont été approuvées en 2008 et sont en réalisation en 2009 :

1. Étude sur la Restratification de l'eau de rejet après extraction de méthane dans le lac Kivu - Prix 50.000 € Le contrat a été signé au mois de juillet 2008 et l'étude est en cours.
2. Etude sur l'élaboration du plan stratégique et du business plan du projet de Pisciculture à Rwasave de l'UNR - Prix 45.950 € Le bureau d'étude a remis le rapport provisoire le 23 décembre 2008.
3. Technical support in respect of the Development Assistance Database (DAD) Rwanda, Minecofin - Prix 55.000 € En février 2009, l'étude est encore en cours.
4. Etude architecturale et technique relative à la construction de l'hôpital de Bushenge - Prix 28.609 € Le contrat avec le bureau d'étude a été signé à la fin de décembre et l'étude devrait se terminer fin février 2009.

3 études ont été approuvées en 2008 et le démarrage devrait se faire en 2009 :

1. Etude sur l'élaboration d'un plan stratégique national de maintenance des équipements de production et de distribution de l'énergie renouvelable - Prix 59.550 € Le marché a été attribué le 15 octobre 2008 et le contrat est dans le circuit de signature.
2. Etude relative à l'Evaluation du Gisement Eolien au Rwanda - Prix 114.300 € Le marché a été attribué le 15 octobre 2008 et le contrat est dans le circuit de signature.
3. Etude sur la situation de l'énergie rurale au Rwanda - Prix 60.000 € La réalisation de cette étude a été approuvée le 1^{er} août 2008. Le marché de cette étude sera lancé une fois que les termes de référence auront été adaptés comme demandé par les différents partenaires.

3.2 Analyse de la planification des activités

Les activités du PAREE sont de deux sortes. Les premières consistent en la réception et l'analyse des requêtes, émanant des institutions rwandaises, par le MINECOFIN qui les transmet ensuite à l'attaché de la coopération belge avec avis. Ces requêtes sont soit acceptées ou refusées par le MINECOFIN et/ou l'attaché de coopération et ensuite, si elles sont acceptées, transmises à la CTB pour mise en oeuvre. Les deuxièmes activités concernent la gestion et la mise en oeuvre par la CTB des activités acceptées.

Les activités implémentées par le projet sont difficilement planifiables à moyen terme. En effet, au cours l'année, les demandes sont introduites et, parfois dans un bref délai allant d'un à quelques mois, elles peuvent être acceptées et mises en oeuvre.

En 2008, le CEPEX n'a pas organisé de réunion du comité de concertation (SMCL) du Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises. Toutefois, il est à signaler que cette absence de réunion n'a pas eu de conséquence importante sur le bon déroulement des activités du PAREE. En effet, les décisions d'octroyer des fonds pour des études et séminaires ont été prises par correspondance après concertation informelle des parties intéressées et n'ont pas entraîné de retard significatif au niveau des planifications.

Certaines prestations avaient été approuvées en 2007 et leur implémentation a eu lieu en 2008.

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Le budget du Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises est entièrement en cogestion.

Les activités de la présente convention ont commencés en 2007.

Le tableau ici-bas montre la programmation financière 2008 faite en Q1, les décaissements réels à la fin de 2008 et les pourcentages des décaissement par trimestre et total.

	PFQ1 - 2008	Décaissements fin 2008	Différence	%
Q1	101,660	61,719	39,941	61%
Q2	239,340	84,805	154,535	35%
Q3	100,130	122,356	(22,226)	122%
Q4	50,030	39,851	10,179	80%
Total	491,160	308,731	182,429	63%

4.2 Analyse du planning financier

Le rapport entre les dépenses et la planification financière étant de 63 %, les risques sont moyens. Il faut néanmoins souligner la difficulté d'établir des programmations fiables pour ce genre de fonds : par exemple, certaines études entrent dans le pipe d'analyse et d'approbation et sont programmées comme activités potentielles alors qu'elles ne reçoivent pas en fin de compte un feu vert de la part de l'attaché, ce qui oblige la CTB à les déprogrammer. D'autres connaissent des difficultés liées aux marchés publics et sont retardées de plusieurs mois.

Les écarts entre la programmation financière et les décaissements s'expliquent ainsi principalement par des activités planifiées et ensuite annulées ou par des études qui ont connu des retards dans leur mise en oeuvre pour diverses raisons souvent liées à la gestion administrative des dossiers.

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

Le financement des activités comme décrit dans la Convention Spécifique peut être considéré étant l'objectif spécifique du Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises. Toutefois, le Programme en lui-même n'est pas lié à un cadre logique et n'a pas d'indicateurs propres. Les indicateurs les plus probants pour juger de la qualité du programme portent plutôt sur la qualité des études et des séminaires organisés ainsi que sur le respect des délais de leur mise en œuvre. Ces aspects sont étudiés plus loin.

5.2 Résultats

Il n'y a pas de résultat intermédiaire ni de cadre logique pour ce programme

5.3 Évolution des indicateurs (graphique)

Il n'y a pas d'indicateur identifié pour le suivi global du programme

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Les moyens du Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises sont bien convertis en résultat par le fait que les études sont faites et les séminaires/conférences sont organisés et réalisés.

Une fois agréées, les activités sont réalisées dans les délais sauf dans le cas où les procédures administratives pour la signature du contrat ou pour le paiement prennent plus de temps que prévu.

6.2 Efficacité

Les études facilitent souvent la formulation de nouveaux projets et, dans tous les cas, permettent de mieux comprendre et étudier les stratégies des différents secteurs du développement.

Les séminaires/conférences apportent une contribution importante dans les secteurs concernés pour des nouvelles stratégies et plans d'action.

Le tableau suivant estime d'une façon qualitative la qualité et le respect des délais des différentes études réalisées en 2008 et clôturées.

N°	Intitulé	Qualité	Respect des délais
1	Etude sur l'évolution historique et analyse organisationnelle du Parquet Général de la République	Bon	Bon
2	Etude complémentaire de diagnostic sur la situation actuelle du potentiel et du programme national d'exploitation de la filière hydroélectricité au Rwanda	Très bon	Très bon
3	Etude pour le développement de la filière ananas dans la Province de l'Est au Rwanda (Districts de Kirehe et de Bugesera)	Moyen	Moyen
4	Developping an investment proposal for scaling up investment in the « One Cow Per Poor Family » program	Bon	Bon

6.3 Durabilité

Les activités financées sur ce programme peuvent être considérées durables dans la mesure où leurs résultats sont intégrés dans d'autres actions plus vastes, dans de nouveaux projets, programmes ou aides budgétaires sectorielles ou encore dans des plans stratégiques sectoriels. On notera également que le programme contribue au renforcement des capacités par deux voies :

- les études apportent de nouvelles idées et solutions en matière d'organisation et de planification stratégique sectorielle ;
- les études sont réalisées par des experts internationaux de haut niveau en collaboration avec des experts locaux mais aussi des experts issus des différents ministères techniques et autres institutions publiques, ce qui permet un renforcement des capacités des ressources humaines du pays partenaire.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

Points forts

- Programme efficace répondant rapidement aux demandes du partenaire
- Outputs globalement de qualité excellente et rendus dans les délais
- Gestion transparente (au plan financier et technique) appréciée par le partenaire
- Bonne collaboration avec le CEPEX / MINECOFIN en matière de gestion dans le respect des modalités de la cogestion
- Analyse des demandes et suivi des réalisations en bonne collaboration avec le MINECOFIN et les Attachés de la Coopération en charge du suivi du Programme.
- Participation active des Ministères techniques et du MINAFET à la réalisation technique des études.
- De nombreuses activités financées sur le Programme sont importantes pour les orientations stratégiques dans différents secteurs.

Points faibles

- Les réunions du Comité de Concertation ne se sont pas tenues comme prévu en 2008/
- En 2008, le MINECOFIN a refusé d'approuver plusieurs contrats en invoquant la Loi n°16/2005 du 18/08/2005 relative aux impôts directs sur les revenus. Des démarches ont été faites aussi bien auprès du MINECOFIN qu'auprès du Revenue Rwanda Authority sans avoir trouvé de solution. La Convention Spécifique du PAREE spécifie dans son article 12 que « la contribution belge ne pourra en aucun cas être utilisée au paiement de tout impôt, droit de douane, taxe d'entrée et autres charges fiscales (y compris la TVA) sur les fournitures et équipements, travaux et prestations de service ». Toutefois, selon la Loi en question, une retenue devrait être faite sur le paiement des factures introduites par les firmes et bureaux d'études, ce qui est en contradiction avec l'article 12 de la CS puisque cette retenue serait faite sur le budget en cogestion du PAREE. Ce problème en a entraîné un autre puisque plusieurs bureaux d'études qui remettent leur proposition financière en HT ne veulent pas voir leur paiement diminué de la taxe à prélever et nous informent qu'ils ne souhaitent plus participer dans ces conditions aux appels d'offres. Il faut signaler que s'ils introduisaient leurs propositions financières en y incluant les taxes rwandaises, cela ne résoudrait pas le problème puisque la retenue se ferait toujours sur le budget du PAREE. Une solution à ce problème serait que les taxes soient payées par le partenaire technique mais cette option ne figure pas dans la Convention Spécifique. Une réflexion sur les arrangements particuliers à signer dans le futur devrait être entamée afin de trouver des solutions durables à ce problème car il risque à brève échéance d'enrayer le bon déroulement de l'exécution du programme.

7.2 Recommandations

Avoir au moins 2 rencontres du comité de concertation par an pour pouvoir planifier les activités et faire le suivi de leur implémentation.

Clarifier la situation de taxation des bureaux d'études étrangers qui viennent au Rwanda pour des missions d'étude et d'expertise dans le cadre du programme PAREE. Ce problème de taxation a déjà causé en 2008 des retards dans l'exécution de certaines études.

8 NOUVEAU PLANNING 2009

8.1 Planning des activités de l'année 2009

En février 2009, le planning prévoit 2 études et un séminaire. Ce planning sera complété par les autres demandes qui seront proposées au cours de l'année.

Etudes proposées :

1. Avenant à l'étude sur l'élaboration du plan stratégique et du business plan du projet de Pisciculture à Rwasave de l'UNR - Prix 9.100 € (avenant agréé par le MINECOFIN et l'attaché)
2. Etude pour l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement urbain pour le centre urbain du secteur Mukarange (Kayonza ville) - Prix 60.000 € (pas encore agréé par le MINEDUC et l'Attaché)

Séminaire proposé (agréé par le MINECOFIN et l'attaché) :

1. Séminaire du MINEDUC pour la planification du TVET dans la Province du Sud - Prix 50.000 € (agréé par le MINECOFIN et l'attaché)

8.2 Planning financier de l'année 2009

Le budget total planifié en 2009 pour le paiement des études et séminaires/formations agréés en date du 28 février 2009 est de **426.800 €**. Ce montant augmentera en fonction des nouvelles requêtes qui seront transmises ultérieurement par les institutions et ministères techniques.

Ce montant sera décaissé selon la programmation financière suivante :

Q1 : 48.000 €
 Q2 : 253.000 €
 Q3 : 101.800 €
 Q4 : 24.000 €

9 CONCLUSIONS

Le PAREE a le grand avantage de pouvoir répondre dans un bref délai et avec flexibilité a des besoins exprimés par le partenaire.

Le comité de concertation du programme devrait se réunir au moins une fois chaque semestre pour planifier et suivre convenablement les activités d'études et expertise.

Le problème des taxes soumis par le RRA au bureau d'étude devrait être clarifié définitivement pour ne pas connaître de nouveaux retards en 2009.